



ACADÉMIE
DE LYON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Nouvelles modalités de certification de l'EPS au CAP à compter de la session 2021



Déroulé du temps de formation

- Temps 1: Présentation générale du texte
- Temps 2: Présentation du cadre référentiel/ CA
- Temps 3: Echanges



Textes de référence

- **Arrêté du 30 août 2019**

Fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelles et définissant les modalités d'évaluation des épreuves de l'enseignement général

- **Circulaire du 17-7-220**

Évaluation de l'éducation physique et sportive au certificat d'aptitude professionnelle – Organisation des épreuves en contrôle en cours de formation et sous la forme ponctuelle – référentiel national d'évaluation

Rappel du contexte

- **La transformation de la voie professionnelle**
Des pédagogies nouvelles
Plus d'accompagnement dans les apprentissages
et l'orientation
Une meilleure préparation à la sortie du lycée,
à l'insertion professionnelle ou à la poursuite
d'études
Continuité et cohérence avec le programme
collège 2015
- **Nouvelle évaluation au CAP EPS**
3 axes forts:
Choix de l'élève accru
Autonomie des EPLE
Cohérence des programmes avec les textes
certificatifs (AFLP et référentiel de Champ)



ACADÉMIE
DE LYON

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Les différents types de contrôle

- Le CCF
- Le contrôle adapté
- L'examen ponctuel terminal



CCF: Le projet annuel de protocole d'évaluation

- Composante obligatoire du projet pédagogique en EPS,
- Porté obligatoirement à la connaissance des élèves, des apprentis et des familles
- Transmis à la CAHN sous couvert du chef d'établissement pour contrôle conformité
- Validation par le Recteur



CCF: Le projet annuel de protocole d'évaluation

Il comprend:

- Les activités retenues pour le CCF, la déclinaison du référentiel national pour chacune d'entre-elles
- Les modalités d'organisation du CCF et des épreuves différées: calendrier prévisionnel et noms des évaluateurs
- Les aménagements du contrôle adapté
- Des informations simples et explicites



Le CCF

- Ensemble certificatif de 2 épreuves relevant de 2 CA distincts
- Evaluation dans la dernière année de formation (elle est différente des évaluations formatives organisées durant l'année scolaire)
- Chaque épreuve repose sur 1 APSA, support de l'enseignement dans le CA
- Pour chaque épreuve: 2 situations d'évaluation
 - **Situation1:** évaluation **AFLP1 et 2** en fin de séquence
 - **Situation 2:** évaluation de 2 AFLP au fil de la séquence choisis par l'enseignant parmi les AFLP 3, 4,5,6
- La totalité de l'enseignement est assuré par le même enseignant d'EPS
- Note individuelle



ACADÉMIE
DE LYON

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Les épreuves d'évaluation différées

- Prévues par l'établissement
- Les candidats concernés

Les épreuves adaptées :

- Inaptitudes en cours d'année

Cas N°1	Evaluation CCF différée (Rattrapage)
Cas N°2	1 seule épreuve CCF adaptée
Cas N°3	Si aucune adaptation possible dans le lycée, Epreuve adaptée ponctuelle terminale
Cas N°4	Si trop peu d'éléments disponibles, Dispense d'épreuve

Contrôle adapté: prise en compte des épreuves adaptées dans la moyenne d'EPS

- Handicap ou inaptitudes partielles permanentes

CAS	Epreuve 1	Epreuve 2	Note
CCF Cas 1	Adaptée	Ordinaire	Moyenne 2
CCF Cas 2	Ordinaire	Adaptée	Moyenne 2
CCF Cas 3	Adaptée	Adaptée	Moyenne 2
CCF Cas 4	Adaptée	Néant	Note 1
Epreuve Adaptée Ponctuelle terminale (Acad)	Néant	Néant	Note Epreuve Adaptée Ponctuelle terminale
Pas de solution d'adaptation	XXXXXXXX	XXXXXXXX	DISPENSE

- Cas à étudier dans l'ordre, avec prise en compte des PPS et PAI
- Si pas d'adaptation possible dans l'établissement, proposition épreuve ponctuelle adaptée (à construire)



Les sportifs de haut niveau

Définition de l'élève sportif de haut niveau

- 2 épreuves,
- 2 APSA,
- 2 CA différents
- 1 APSA de spécialité sportive Note=20/20
- Adaptation possible des modalités d'enseignement et du calendrier des épreuves sur les cursus des 2 années de CAP

Examen ponctuel terminal

- Date fixée par le recteur en année terminale de formation
- Le candidat choisit **une** épreuve à l'inscription parmi:
 - Danse, ½ fond, tennis de table
- Référentiel propre à l'examen ponctuel terminal
- Note/20 points

La commission académique d'harmonisation et de proposition de notes, présidée par le recteur d'académie ou son représentant :

- vérifie la déclinaison du référentiel national élaborée pour chacune des activités au sein de chaque champ d'apprentissage ;
- valide les protocoles d'évaluation des établissements publics et privés sous contrat, des centres de formation habilités à délivrer le CCF, aux échéances fixées ainsi que les déclinaisons du référentiel ;
- harmonise les notes des contrôles en cours de formation de l'enseignement obligatoire ;

- élabore des banques d'épreuves: aider les établissements à décliner le référentiel national ;
- établit un compte rendu des sessions pour transmission à la commission nationale;
- publie les statistiques.
- Ces différentes tâches peuvent conduire à la constitution de sous-commissions académiques, présidées par un membre des corps d'inspection ou un enseignant d'EPS, membre de la commission académique. Les sous-commissions instruisent les dossiers et préparent les décisions de la commission académique, seule habilitée à harmoniser les notes.

Éléments de conformité de l'ensemble certificatif

Les ensembles certificatifs proposés par l'équipe pédagogique sont composés de:

- 2APSA / 2CA différents

Ils tiennent compte:

- des contraintes et des caractéristiques de l'établissement et de ses élèves.
- des éléments du contrôle de conformité par référentiel. Celui-ci décline les AFLP de champ.
- des principes de construction de la note, des repères d'évaluation des AFLP par champ
- Date limite de saisie inconnue

Un référentiel national par CA

A partir des référentiels de CA , l'équipe d'établissement:

- décline le référentiel national pour chacune des APSA proposées pour la certification
- élabore des outils spécifiques pour réaliser la notation

Principes de construction de la note/APSA

Situation d'évaluation 1: en fin de séquence 12 points

AFLP1 = 7 points

AFLP2 = 5 points

Situation d'évaluation 2: au fil de la séquence 8 points

2 AFLP choisis par l'enseignant parmi AFLP3,4,5,6

L'élève choisit la répartition du poids de la note sur les 2

AFLP retenus pour l'évaluation (4-4 / 6-2 / 2-6)

Éléments de contrôle de conformité du référentiel par APSA

Descriptif de l'épreuve respectant **les principes d'élaboration** issus du référentiel de champ

Les AFLP ne sont ni reformulés, ni modifiés

Le référentiel évalue les **AFLP** avec des repères d'évaluation organisés en 4 degrés de maîtrise

Evaluation de 4 AFLP dont 2 obligatoires (AFLP 1 et 2) et 2 retenus par l'enseignant parmi les AFLP 3,4,5,6

Respect du principe de construction de la note

Présence de la répartition des points dans les niveaux de maîtrise en fonction du choix de l'élève (AFLP 3,4,5,6)

Exemple de répartition des points dans les degrés de maîtrise des AFLP selon choix élève

Cette correspondance doit figurer dans le référentiel d'établissement et être connue des élèves.
C'est un critère de conformité.

	Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
Note /2	0 à 0,5 pt	1 pt	1,5 pt	2pts
Note/4	0 à 0,5 pt	1 à 1,5pt	2 à 3 pts	3,5 à 4 pts
Note/6	0 à 1 pt	1,5 à 2,5 pts	3 à 4,5 pts	5 à 6 pts



ACADÉMIE
DE LYON

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Cadre pour élaborer les référentiels d'établissement

Situation d'évaluation de fin de séquence : 12 points

Principe d'élaboration des épreuves du champ d'apprentissage 4				
Éléments à évaluer	Repères d'évaluation			
	Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
<p>AFLP1</p> <p>Identifier le déséquilibre adverse et en profiter pour produire rapidement l'action décisive choisie et marquer le point</p>				
<p>Note sur 7 points</p>	<p>Gain des matchs</p> <p>0 pt ----- 1 pt</p>	<p>Gain des matchs</p> <p>1,5 pts ----- 3 pts</p>	<p>Gain des matchs</p> <p>3,5 pts ----- 5 pts</p>	<p>Gain des matchs</p> <p>5,5 pts ----- 7 pts</p>
<p>AFLP2</p> <p>Utiliser des techniques et des tactiques d'attaque adaptées pour favoriser des occasions de marquer et mobiliser des moyens de défense pour s'opposer</p> <p>Note sur 5 points</p>	<p>0 pt ----- 0,5 pt</p>	<p>1 pt ----- 2 pts</p>	<p>2,5 pts ----- 4 pts</p>	<p>4,5 pts ----- 5 pts</p>

Remarque : Lors de l'évaluation finale, l'élève est positionné dans un degré d'acquisition et sa note est ajustée en fonction de la proportion des oppositions gagnées.

Évaluation au fil de la séquence : 8 points

Seuls deux AFLP seront retenus pour constituer cette partie de la note sur 8 points

AFLP évalué	Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
AFLP3 Persévérer face à la difficulté et accepter la répétition pour améliorer son efficacité motrice				
AFLP évalué	Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
AFLP4 Terminer la rencontre et accepter la défaite ou la victoire dans le respect de l'adversaire ; intégrer les règles et s'impliquer dans les rôles sociaux pour permettre le bon déroulement du jeu				
AFLP évalué	Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
AFLP5 Se préparer et systématiser sa préparation générale et spécifique pour être en pleine possession de ses moyens lors de la confrontation				
AFLP évalué	Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
AFLP6 Connaître les pratiques sportives dans la société contemporaine pour situer et comprendre le sens des pratiques scolaires				

Insérer le tableau de répartition des points/choix élèves

Au cours de la séquence dans les échanges avec les élèves et lors des phases de verbalisation, l'enseignant identifie le degré atteint par l'élève sur ce registre de compétence afférent à la connaissance culturelle de l'activité support et à la capacité à la verbaliser

Fiche d'auto-évaluation des référentiels

Éléments du contrôle de conformité

ex: CA3

Pour chaque item cocher la case **oui** ou **non**

Un seul « non » dans cette rubrique rend la fiche non conforme

			Oui	Non
Principe d'élaboration de l'épreuve	Prestation individuelle ou collective face à un public		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Choix possibles de l'élève (niveau de difficulté dans les éléments réalisés, ou dans les composantes artistiques)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Au moins 1 passage par prestation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Formes d'aide prévues (sécurité active et/ou passive)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Evaluation de 4 AFLP : dont 2 obligatoires (AFLP1 et 2) et 2 retenus par l'enseignant parmi les AFLP 3,4,5,6			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4 niveaux de maîtrise pour chaque AFLP			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
AFLP ni modifiés ni reformulés			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Situation d'évaluation 1 notée sur 12 points				
Principe de construction de la note	AFLP1	Noté /7 points	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		Niveau de difficulté /complexité de la prestation pour ajuster la note dans le degré de maîtrise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	AFLP 2	Noté/5 points	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Situation d'évaluation 2 notée sur 8 points				
Principe de construction de la note	2AFLP Parmi AFLP 3,4, 5 6	2 AFLP proposés à l'évaluation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		Choix possibles : poids relatifs des 2 AFL dans l'évaluation (4-4/6-2/2-6)*	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

*Penser à insérer le tableau de répartition des points dans les degrés de maîtrise des 2 AFLP de la situation d'évaluation 2 (retenus par l'enseignant) selon le choix de l'élève quant aux poids relatifs des 2 AFLP dans la note **(4-4/6-2/2-6)**

Modalité d'envoi des référentiels

- Vos établissements vont être destinataires de référentiels, vierges, pré-nommés :

RNE_CAP_CA1_Saut en longueur_V1

Exemple pour le LP A. Bérard:

0010001W_CAP_CA1_Saut en longueur_V1

- Une fois renseignés ils devront être retournés, sans **modification d'aucun caractère, ni tiret** à l'adresse suivante pour être étudié par la CAHN sur le plan de la conformité:

Protocoles-capbep-eps@ac-lyon.fr



ACADÉMIE
DE LYON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Calendrier retour des référentiels CAHN

Pour permettre l'étude et l'avis de conformité par la CAHN des référentiels supports, les dates limites de retour sont fixées:

- pour **la première certification,**

au plus tard le 6 novembre 2020

- pour **la seconde certification,**

au plus tard au 7 décembre 2020


Calendrier retour des référentiels CAHN

- **Pour la première certification**, la validation du référentiel par la CAHN sera effectuée le 7 décembre et l'avis envoyé aux lycées.
- **Pour la seconde certification**, la validation du référentiel par la CAHN sera effectuée « au fil de l'eau »,
entre **le 7 décembre et le 15 janvier**,
en lien avec votre conseiller technique (CTIA) et la CAHN.
L'avis sera envoyé aux lycées.
- A l'issue de cette première phase, 3 cas de figures sont possibles

Calendrier retour des référentiels CAHN

- **Référentiel conforme** et aucune remarque ne figure dans la fiche lecture. Votre outil peut être utilisé en l'état.
- **Référentiel conforme avec une ou des observations** mentionnées dans la fiche de lecture. Elle visent à vous permettre d'apporter des améliorations ou de mener une réflexion autour de vos propositions. Votre outil répond aux éléments de conformité et il n'est pas nécessaire de le renvoyer pour validation.

Calendrier retour des référentiels CAHN

- **Référentiel non conforme:** il ne peut être utilisé en l'état. Il ne répond pas à un ou des éléments de conformité. Il conviendra de prendre en compte les remarques pour apporter les modifications et les précisions demandées, et de le retourner à **votre CTIA** sitôt les ajustements effectués pour une seconde lecture par la CAHN, en changeant le numéro de version de votre fichier :
- **010001W_CAP_CA1_Saut en longueur_V2** 
- L'analyse de la conformité et la validation se feront pour les versions 2 de vos deux référentiels **entre le 7 décembre et le 15 janvier** en lien avec le CTIA et la CAHN. L'avis sera envoyé aux lycées.

Vos interlocuteurs

Ain	F. Jossieron	ce.ia01-cpdeps2@ac-lyon.fr
Loire	C. Oliveras	ce.ia42-eps@ac-lyon.fr
Rhône	P. Bouzonnet	ce.ia69-cmeps@ac-lyon.fr

Après ce deuxième retour, 3 cas de figures sont à nouveau possibles:

1. Référentiel conforme sans observation
2. Référentiel conforme avec observation
3. Référentiel non conforme



Calendrier suite

- Cas 1 et 2, même observation que pour la version 1
- Cas 3, votre référentiel sera étudié lors de la CAHN prévue le 21 janvier 2021 (en présentiel ?)



ACADÉMIE
DE LYON

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Temps d'échange